

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 26 Février 1895

### PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu le télégramme suivant de S. M. l'Empereur d'Autriche, en réponse aux compliments de condoléance que Son Altesse Sérénissime Lui avait adressés pour le décès de S. A. R. Monseigneur l'Archiduc Albrecht :

« Persuadé de la part sincère que Vos Altesses prennent à la perte douloureuse dont je viens d'être frappé, je les en remercie de tout cœur. »

« FRANÇOIS-JOSEPH. »

Le samedi 23 février, Son Altesse Sérénissime a reçu en audience M. Alfred Jeslein, Consul Général accrédité par le Président de l'Etat libre d'Orange en qualité de Plénipotentiaire pour signer un traité d'amitié et tout d'abord un traité d'extradition.

M. Jeslein, conduit dans une voiture du Palais, suivant le cérémonial d'usage, a été présenté par S. Exc. le Gouverneur Général.

Après un échange de paroles courtoises, Son Altesse Sérénissime a longuement questionné M. Jeslein sur la situation actuelle de l'Etat libre d'Orange, à qui une sage direction a déjà assuré, au bout d'une période relativement courte, une autonomie et une part d'influence pleines d'avenir dans toute la région du Sud de l'Afrique.

### NOUVELLES LOCALES

M. le Vice-Amiral de La Jaille, Commandant en chef l'escadre de la Méditerranée, a déjeuné au Palais mercredi dernier.

Mercredi, à une heure et demie, S. Exc. M. Olivier Ritt a reçu, à l'Hôtel du Gouvernement, MM. les Consuls accrédités à Monaco, ainsi que les Autorités et les Fonctionnaires de la Principauté, qui lui ont été présentés par M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général.

Cette première entrevue a laissé chez tous la meilleure impression. Chacun rendait hommage à la bienveillante courtoisie de M. le Gouverneur Général.

Le premier acte de S. Exc. M. Olivier Ritt, en prenant possession du poste de Gouverneur Général, a été d'adresser à M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, une somme de cent francs pour ses pauvres.

Jeudi soir, la Société Philharmonique a donné, sous les fenêtres du Gouvernement, une sérénade à S. Exc. M. Olivier Ritt, à l'occasion de son arrivée dans la Principauté. M. le Ch<sup>er</sup> de Loth, président de la Société, a souhaité la bienvenue à Son Excellence. Le Gouverneur Général a félicité nos

musiciens et s'est plu à constater la bonne harmonie qui règne à Monaco.

Dimanche, c'était le tour de l'*Avenir de Monaco*. Notre orphéon s'est rendu au Gouvernement à 8 heures et demie du soir, et M. Gindre, président, a présenté à Son Excellence les membres de la Société Chorale et leur directeur, M. Nef. Il a annoncé à M. Olivier Ritt que, suivant la tradition, le Gouverneur Général était président d'honneur de l'*Avenir*. « Nous sommes fiers, a-t-il ajouté, de vous posséder à notre tête ».

Son Excellence a répondu en complimentant la Société Chorale. Trois chœurs, *A toute volée*, *Chantons Noé* et *Gaule et France* ont terminé cette présentation.

La fête de la Colonie française avait attiré mardi dernier, au Palais des Beaux-Arts, une foule nombreuse et élégante.

S. A. S. Madame la Princesse assistait au concert. Parmi les invités, on remarquait S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général, M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, M. le Comte Bertora, M. et M<sup>me</sup> Bornier et nombre d'étrangers appartenant à la haute aristocratie du littoral.

M<sup>mes</sup> Maugé, Théo, Céline Chaumont, Adiny, MM. Calveri, violoniste, et Chambéry, ont été chaleureusement applaudis. Les danses anciennes, exécutées par M<sup>lles</sup> Peppa et Lolla Invernizzi, de l'Opéra, ont été très goûtées. Enfin, le vaudeville *la Corde sensible*, gaiement enlevé par M<sup>lles</sup> Valette et Cellini, MM. Buislay et Chambéry, a clos la partie-spectacle de la soirée. Les danses ont commencé vers minuit et se sont prolongées jusqu'à 6 heures, très animées.

Voici les numéros gagnants de la tombola :

1<sup>er</sup> lot : le numéro 1,881 gagne *Ophélie*, bronze d'art, gracieusement donné par le gagnant de la loterie de l'année dernière.

2<sup>e</sup> lot : le numéro 2,417 gagne *Un service de table*, argent.

3<sup>e</sup> lot : le numéro 252 gagne *Un service à thé Louis XV*, argent.

4<sup>e</sup> lot : le numéro 2,223 gagne *Une pendule Cartel Louis XV*, bronze argenté.

Pour finir, M. le Président du Comité de la Colonie nous prie d'adresser ses chaleureux remerciements à la Société des Bains, en la personne de M. Bornier, son Directeur Général ; à M. Gunsbourg, qui a permis à M<sup>me</sup> Adiny, à M<sup>lle</sup> Maugé et à la troupe du Palais des Beaux-Arts de prêter leur concours à la fête ; à MM. Touzet, Giorgi et Franco, qui ont si bien contribué à la décoration du Palais ; aux artistes : M<sup>mes</sup> Adiny, Céline Chaumont, Théo, Peppa et Lolla Invernizzi, Maugé, Valette et Cellini ; MM. Calveri, Chambéry, Buislay, Aliniani et Borghini, grâce auxquels le concert et la représentation théâtrale ont eu un grand succès.

Enfin aux personnes charitables qui sont venues en grand nombre assister à la fête et témoigner ainsi de leur sympathie à cette œuvre philanthropique.

M. Valentin nous communique la lettre suivante :

*A Monsieur Valentin,  
Président du Comité de Bienfaisance  
de la Colonie Française à Monaco.*

Palais de Monaco, le 21 février 1895.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli la somme de 200 francs pour la souscription de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, au profit de la fête de bienfaisance donnée le 19 février par la Colonie française de Monaco.

Agrérez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Le Lt-Colonel Aide de Camp,  
L. DE CASTRO.*

Au nom des membres du Comité de la Colonie française, profondément touchés de la marque de bienveillance dont Leurs Altesses Sérénissimes ont daigné les honorer, M. Valentin a transmis au Prince et à la Princesse l'expression de leur profonde gratitude et de leur respectueux dévouement.

Le Tribunal Supérieur a, dans ses audiences correctionnelles des 19 et 21 février, prononcé les condamnations suivantes contre :

Barbe T., marchande ambulante à Nice, pour infraction à un arrêté d'expulsion, six jours de prison et 100 francs d'amende.

Eugène-Constant B., ancien maître d'hôtel, pour banqueroute frauduleuse, cinq ans de réclusion (par contumace).

Joseph B., journalier, six semaines d'emprisonnement pour menaces et bris de clôture.

Henri B., sculpteur à Londres, pour usage de monnaie contrefaite, 30 francs d'amende.

Pierre F., boulanger, pour tromperie sur la quantité de la marchandise vendue, huit jours de prison et 25 francs d'amende.

Aristide F., ouvrier tailleur, pour coups et blessures, un mois de prison (par défaut).

La location par le cirque Pinder du terrain situé boulevard de la Condamine a produit la somme de 432 fr. 90 qui a été généreusement abandonnée par le Prince et la Princesse Constantin Radziwill, moitié au profit du Bureau de Bienfaisance de la Principauté et moitié à la caisse du Comité de bienfaisance de la Colonie française à Monaco.

Vendredi prochain 1<sup>er</sup> mars aura lieu, dans la salle de théâtre de Monte Carlo, le concert donné par M. Isidore de Lara. Ce sera le grand intérêt lyrique de la semaine. On sait quelle vive impression produisit à Londres la première exécution de l'oratorio de l'éminent compositeur, *La Lumière de l'Asie (The light of Asia)*, interprété l'année dernière dans le local trop restreint du Palais des Beaux-Arts.

*La Lumière de l'Asie* nous transporte dans un monde nouveau, le monde nouveau de l'extrême Orient, étudié, tantôt au point de vue des rêveries amoureuses de l'Inde — tels la *Berceuse du Harem*

et le Palais du Plaisir — tantôt au point de vue des méditations religieuses de l'ésotérisme bouddhique — tel le *Rêve de Bouddha*.

M. de Lara doit la plus légitime célébrité à la composition de ses nombreuses mélodies, si populaires en Angleterre, empreintes d'une haute envolée et d'un charme pénétrant, où l'on retrouve l'étonnante variété des lieds de Schubert et de Schumann.

Les demandes se multiplient au bureau de location pour cette réunion artistique, qui sera le rendez-vous de tout le dilettantisme du littoral.

On peut voir, depuis quelques jours, notamment dans les jardins de la promenade Saint-Martin, des arbres couverts de fleurs. Ce sont des amandiers. Ces jolis arbres, dont les branches plient sous le poids de leurs fleurs argentées, sont cette année en retard de six semaines. Ordinairement, ils fleurissent en janvier.

On a lu dans les églises et chapelles de la Principauté, le dispositif pour le Carême de 1895. Dans ce dispositif, M<sup>gr</sup> l'Evêque rappelle les prescriptions précédentes concernant le jeûne et les obligations pascales.

Le vapeur français, *Réaumur*, venant de Dunkerque, est arrivé lundi à Monaco. Ce bâtiment de commerce, chargé de houille pour l'usine à gaz, a 22 hommes d'équipage, commandés par le capitaine Testard; il jauge 994 tonneaux.

M. Joseph Marquet, président de la Société des Régates, nous communique, avec prière de l'insérer, la liste par dates des fêtes que cette Société donnera dans les mois de mars, avril, et mai 1895:

- 3 mars : première bataille de fleurs sur le boulevard de la Condamine ;
- 16 mars : deuxième bataille de fleurs à Monte Carlo ;
- 17 mars : Régates internationales ;
- 19 mars : Croisière de Monaco à Nice ;
- 15 avril : troisième bataille de fleurs sur le boulevard de la Condamine ;
- 5 mai : fête de bienfaisance (boulevard de la Condamine).

La première représentation de *Méphistophélès* de samedi dernier comptera parmi les solennités, déjà si nombreuses, dont s'honore le théâtre de Monte Carlo.

L'opéra dont M. Boïto a composé le livret et la musique est remarquable à tous les points de vue. Une interprétation supérieure lui donne en outre un éclat tout particulier.

M<sup>me</sup> de Nuovina n'est pas seulement une cantatrice experte, elle se révèle encore, dans le rôle de Marguerite, comme excellente tragédienne. Le troisième acte lui a valu les plus flatteuses ovations. MM. Gibert (Faust), Gresse (Méphistophélès), Borie (Wagner), M<sup>lle</sup> Broemsen (Marthe) ont droit à de sincères éloges.

Les décors et la mise en scène sont fort bien, les chœurs et l'orchestre concourent vaillamment au succès de l'ensemble.

Jeudi 28, troisième représentation.

Jeudi 28 février 1895, à 2 h. de l'après-midi  
15<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
Sous la direction de M. LÉON JEHIN  
avec le concours de M<sup>me</sup> ESTHER SIDNER, cantatrice  
et de M<sup>me</sup> JEANNE BOURGAUD, violoniste

Ouverture du <i>Vaisseau Fantôme</i> .....	Wagner.
<i>Concerto en mi mineur</i> .....	Mendelssohn
M <sup>me</sup> Jeanne BOURGAUD.	
A. Allegro molto appassionato — B. Andante	
— C. Allegretto non troppo, allegro molto vivace.	
ENTR'ACTE DE DIX MINUTES	
Ouverture du <i>Roi d'Ys</i> .....	Ed. Lalo.
Air du <i>Freyschütz</i> .....	Weber.
M <sup>me</sup> SIDNER.	
<i>Introduction et Rondo Capriccioso</i> .....	Saint-Saëns.
M <sup>me</sup> Jeanne BOURGAUD.	
Cantilène de <i>Cinq-Mars</i> .....	Gounod.
M <sup>me</sup> SIDNER.	
Marche Hongroise de la <i>Damnation de Faust</i>	Berlioz.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

Mercredi 27 février, à 4 heures et demie, *La Rose de Saint-Flour*, opérette en un acte, musique de J. Offenbach; *Martyre!* ballet en un acte et deux tableaux.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

Mercredi 20 février

Le *Prix de Pallas* a été gagné par M. le colonel Boswald-Preston, 13 sur 13, premier, battant M. le comte de Robiano, 12 sur 13, second; M. Zanardi, 7 sur 8, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Sorrento et Pearce.

Vendredi 22 février

Le *Prix d'Hippocrate* a été partagé entre MM. Lip et Henry, 16 sur 16, premiers; M. Blake, 15 sur 16, troisième.

La poule a été partagée entre MM. Galfon, Roberts, Lip, Pearce, Deshayes, Thome, Descharmays, Carrick, Zanardi.

Samedi 23 février

Le *Prix de l'Hôtel de Paris*, offert par MM. Van Hymbeeck et Dureteste, a été partagé entre MM. Paccard et Ginot, 5 sur 5, premiers; M. Flip, 4 sur 5, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Roberts, Carrick, Lip.

Lundi 25 février

Le *Prix de Thémis* a été partagé entre MM. Stux et Poizat, 11 sur 11, premiers; M. Thome, 10 sur 11, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Demonts, Galfon et Roberts.

A l'occasion des fêtes du carnaval, toutes les gares qui émettent actuellement des billets d'aller et retour en vertu du tarif spécial G. V. n° 2, les délivreront, sans changement de prix, les 23, 24 et 25 février 1895, avec coupons de retour valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 27 février.

UNE PREMIÈRE A MONTE CARLO

*Amy Robsart*, opéra en trois actes de M. Isidore de Lara

Puisqu'*Amy Robsart* nous revient, plus belle des lauriers qu'elle a cueillis partout, c'est notre devoir de revenir à elle, en remerciant M. Gunsbourg de nous l'avoir rendue.

Ah! la musique de théâtre accomplit en ce moment un rude voyage! C'est une *Gascogne* qui n'arrivera peut-être jamais. A quels saints se vouer? Ceux de France sont si légers, ceux d'Allemagne si pesants, ceux d'Italie si trompeurs! Invoquer les uns, c'est offenser les autres, et pendant ce temps le vaisseau, lâché par Wagner en plein Océan, semble avoir perdu le pilote qui avait promis de le conduire au port. Dans cet effroyable désarroi, c'est une joie de voir un jeune, un vaillant, un hardi qui croit encore à l'existence d'une terre ouverte aux musiciens de bonne volonté. J'ai rencontré cet homme en M. Isidore de Lara.

Je pourrais, prenant en mains les maîtresses pages d'*Amy Robsart*, accabler le compositeur d'épithètes louangeuses qui ne paraîtraient excessives à personne: mais M. de Lara doit être las de ces « confetti ». A ces « farfalle veneziane », il préfère sans doute un petit exposé des idées qu'il a sur l'esthétique musicale appliquée au théâtre.

Et d'abord il ne pense pas qu'il faille tenir l'auditeur en laisse pendant quatre heures. Les anatomistes lui auront dit que l'oreille était un organe délicat qui ne se révoltait pas, mais se fatiguait vite, et la fatigue est une opinion. Tout ce qui dérive de Walter Scott étant fatalement ogival, surabondant et fleuri, c'est un premier succès pour M. de Lara d'avoir obtenu de MM. Augustus Harris et P. Milliet un livret réduit aux frais essentiels et libre des bavardages auxquels se complaisent les paroliers de l'ancienne école.

Au musicien maintenant « d'embellir l'utilité », seule fin que doivent se proposer les beaux-arts en ce siècle-ci, d'après M. Dujardin-Beaumetz. M. Isidore de Lara n'est pas homme à fuir devant les responsabilités: il s'en

est tiré tout seul, en brave, avec l'aide de Dieu, sans imiter les colosses, et sans prétendre imposer un « système » Il s'est simplement avisé de ceci que la musique étant un art d'expression, le grand secret était, pour émouvoir profondément, de sentir avec tout son esprit et tout son cœur.

C'est le meilleur « système » pour s'élever ensuite à la passion naturellement et sans effort. Quant à la technique, M. de Lara en connaît autant et plus que les docteurs, mais il ne se juge pas condamné à faire de chaque note un argument, et de chaque mesure un discours programme. Il sait parfaitement que si quelques-uns rangent la musique dans les sciences mathématiques, d'autres la rattachent, au contraire, à l'éloquence. Aussi repousse-t-il à la fois les formules anciennes, comme le récitatif déclamatoire, et les nouvelles, comme le leit-motiv à jet continu. A l'une il substitue un « parlante » euphonique caractérisé par la volubilité ou la retenue du débit, par des inflexions de voix particulières, ou bien encore par des interventions d'orchestre qui n'auraient point leur place dans le récit mesuré. L'autre, il ne le remplace par rien — sinon par quelque poétique rappel de la situation — estimant superflu d'affubler les personnages d'une sorte de livrée symphonique.

Ainsi dégagé de conventions dont les esprits les plus indépendants ont peine à s'affranchir, M. de Lara entre dans l'action avec une fougue et une audace qui lui réussissent merveilleusement: fougue réfléchie, cela s'entend à l'orchestre, toujours travaillé de main de maître; audace calculée, cela se voit aux nuances vocales indiquées et soulignées à chaque pas. Mais les précautions qu'il prend vont toutes au même but: donner au sentiment toute sa force, à l'expression toute son intensité.

Cette touchante histoire d'*Amy Robsart*, pauvre amour innocent que Leicester tue par ses hésitations politiques autant que Varney par ses intrigues jalouses, est d'allure toute romantique. M. de Lara nous la conte avec une exquise sensibilité dans les scènes d'amour, et contraste qui prouve une organisation musicale très puissante — avec une vigueur d'observation tout à fait extraordinaire dans les épisodes de psychologie politique.

Or, la psychologie politique est un ordre d'idées qui semble devoir échapper aux musiciens. C'est une abstraction qui relève plutôt de la philosophie. Qui croirait qu'elle a fourni à M. de Lara les pages, je ne dirai pas les plus remarquables, mais les plus curieuses assurément de la partition? Le rôle de Varney renferme des monologues dans lesquels l'imagination du compositeur s'est donné la carrière la plus inattendue: telle l'invocation à la terrible déesse Ambition, et qui est absolument satanique.

Mais la partie qui touche le plus nos cœurs, celle où le compositeur a mis le plus de lui-même et par conséquent le plus de nous-mêmes, c'est celle d'*Amy Robsart* et de Leicester, les deux amants que la tendresse rapproche souvent, que l'ambition sépare toujours et que la mort, plus douce et plus humaine, enveloppe enfin dans le même linceul. Ce n'est pas trop de deux actes, le premier et le troisième presque entiers, pour peindre les extases, les angoisses et les douleurs de ces deux âmes meurtries par le destin: M. de Lara nous montre que la mélodie a conservé tout son empire sur nous, à la condition d'être de source pure et de tournure distinguée. C'est encore la souveraine maîtresse de nos sensations, c'est toujours elle qui trahit le véritable don lyrique et l'inspiration générale. Elle est la lumière et la chaleur qui viennent d'en haut. M. Jaurès peut dire que si Dieu lui-même apparaissait sur les multitudes, il faudrait lui refuser l'obéissance au nom de la science. En musique, la science a depuis longtemps répondu. Quand Dieu apparaît sous la forme de la mélodie, elle s'incline et courbe le front.

Le succès d'*Amy Robsart* a été à la hauteur de ce qu'en attendaient les connaisseurs, déjà fixés sur la valeur de l'œuvre par les représentations de l'an dernier. Il est vrai de dire que M. Gunsbourg s'est surpassé lui-même dans les interprètes qu'il a donnés à M. de Lara: Van Dyck, un Leicester idéal; Melchissédéc, un superbe Varney qui est bien près de l'avoir emporté sur tout le monde en cette mémorable soirée; M<sup>me</sup> Adiny, M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin, qu'il suffit de nommer pour que le lecteur sache comment l'une a chanté *Amy Robsart*, et l'autre la reine Elisabeth.

L'orchestre s'est couvert de gloire sous la direction de M. Jehin, et j'ai vu le moment où la salle, soulevée par le grand coup d'aile du second acte, allait faire recommencer ce tableau si brillant et si coloré des fêtes de Kenilworth. Mais le triomphe est surtout pour M. de Lara, qui a trouvé très simplement la solution du problème musical qui trouble aujourd'hui tant de têtes : il a regardé dans son âme avant de parler à la nôtre.

(Figaro)

PAUL MONTIGNY.

### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes.** — Résultats de la première journée des régates, qui ont eu lieu samedi 23 février :

Première Série. — 1<sup>er</sup>, *Britannia* — 2<sup>e</sup>, *Walkyrie*.  
Deuxième Série. — 1<sup>er</sup>, *Saint-Martial* — 2<sup>e</sup>, *Bebelle*  
3<sup>e</sup>, *Cristoforo Colombo*.

Troisième Série. — 1<sup>er</sup>, *Delanach* — 2<sup>e</sup>, *Gareth* — 3<sup>e</sup>, *Niké II*.

Quatrième Série. — 1<sup>er</sup>, *Blue-Sky* — 2<sup>e</sup>, *Skirotto*.  
Cinquième Série — 1<sup>er</sup>, *Chechette* — 2<sup>e</sup>, *Bravo* — 3<sup>e</sup>, *Niké I* — 4<sup>e</sup>, *Rondinella*.

Sixième Série (1<sup>re</sup> classe) — 1<sup>er</sup>, *Mégot* — 2<sup>e</sup>, *Triton*.  
(2<sup>e</sup> classe). — 1<sup>er</sup>, *Lou Renaire* — 2<sup>e</sup>, *Marianne* — 3<sup>e</sup>, *Caprice*.

(3<sup>e</sup> classe). — 1<sup>er</sup>, *Adrien* — 2<sup>e</sup>, *Pourpre* — 3<sup>e</sup>, *Tschikou*.

(4<sup>e</sup> classe). — 1<sup>er</sup>, *Marie*.

La deuxième journée, qui a eu lieu avant-hier dimanche, a été favorisée par un temps splendide. Voici les résultats :

Courses d'ensemble pour yachts de 5 tonneaux et au-dessous : 1<sup>er</sup>, *Chechette* — 2<sup>e</sup>, *Niké I*.

Lesteurs : 1<sup>er</sup>, *Mirabeau* — 2<sup>e</sup>, *Ville-de-Marseille* — 3<sup>e</sup>, *Jeanne-Claire*.

Pêcheurs (voile latine) : 1<sup>er</sup>, *Etoile-du-Nord* — 2<sup>e</sup>, *Claire-Marie* — 3<sup>e</sup>, *Indomptable*.

Plaisanciers : 1<sup>er</sup>, *Reine-des-Iles* — 2<sup>e</sup>, *Ville-de-Londres* — 3<sup>e</sup>, *Alsace-Lorraine*.

Bateaux de travail (voile à tiers, 6 m. 50) : 1<sup>er</sup>, *Joséphine-Adélaïde* — 2<sup>e</sup>, *Caroline* — 3<sup>e</sup>, *Etoile*.

(Voile à tiers, 5 m. 25) : 1<sup>er</sup>, *Deux-Frères* — 2<sup>e</sup>, *Jeannot* — 3<sup>e</sup>, *Petit-Girondin*.

Courses de Yoles : 1<sup>er</sup> prix gagné par la yole du Club de la Voile de Nice.

**Nice.** — Les fêtes du Carnaval, favorisées jusqu'à dimanche dernier, par un temps magnifique, ont amené à Nice toute la semaine une foule d'étrangers. La Principauté s'est ressentie heureusement de cette affluence. Les hôtels sont bondés de voyageurs.

### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Malgré le dégel, qui a transformé en un véritable sorbet la piste du Club des patineurs, et quelques rayons de soleil, dont les Parisiens sont d'autant plus friands qu'ils en avaient été plus longtemps privés, la semaine du carnaval n'est pas très animée. C'est à peine s'il y a à signaler quelques soirées intimes où l'on fait un peu de musique et où l'on se livre vers minuit à une sauterie improvisée. Le haut monde qui en général était resté à Paris lorsque la température y était sibérienne, part en masse pour le littoral méditerranéen maintenant que la température devient normale. Depuis longtemps, d'ailleurs, le carnaval a cessé d'être gai dans notre capitale. Ce n'est guère qu'au bal de l'Opéra qu'on en trouve encore quelques vestiges. Mais ces bals sont devenus une cohue où les femmes du monde ne vont plus guère et où des danseurs salariés osent seuls se risquer en travestissements carnavalesques. Nous sommes loin du temps de Louis XIV, où les femmes de la Cour et la famille royale se rendaient à l'envi dans la salle de l'Opéra, qui était alors une annexe du Palais-Royal, et où il était de mode de dépenser beaucoup d'esprit sous le masque. Nous sommes loin des bals pleins d'entrain qui eurent lieu sous Louis XV, Louis XVI et le Consulat, et même sous le second Empire. Cette année on a essayé de galvaniser un peu cette dernière manifestation du carnaval en créant ce qu'on a appelé un grand veiglione de gala, où l'on a vu un feu d'artifice sur le pont de Rialto, le mariage du Doge et de l'Adriatique, une farandole vénitienne et divers décors assez pittoresques. On a même livré une bataille de fleurs où il y avait surtout beaucoup de serpents multicolores. Vains efforts ! Les hommes du monde qui étaient venus

en habit noir, vers une heure du matin, par habitude, paraissaient profondément s'ennuyer. Ce qui prouve une fois de plus que le carnaval n'est possible que dans les pays de lumière et de soleil, où les bals masqués sont entrés dans les mœurs et servent de couronnement aux batailles de fleurs et de confetti, Paris doit s'en tenir à la promenade des blanchisseuses le jour de la mi-carême ; c'est sous un autre ciel que les amateurs des plaisirs bruyants du carnaval doivent porter leur bonne humeur, leurs costumes pailletés et leur bon esprit.

Conformément à la tradition, le Président de la République, M. Félix Faure et M<sup>me</sup> Faure viennent de donner au Palais de l'Elysée le premier bal de l'hiver.

La façade du pavillon de l'horloge avait été masquée en partie par d'immenses tentures de velours rouge à bandes d'or ; le vestibule était orné de magnifiques tapisseries. Le Président de la République et M<sup>me</sup> Félix Faure, ayant à leur côté M<sup>lle</sup> Faure, M<sup>me</sup> Barge, et le personnel de la maison civile et de la maison militaire de la Présidence, se tenaient dans le salon des Aides de camp et ont reçus les invités avec une bonne grâce très remarquée. M<sup>me</sup> Félix Faure portait une robe de satin noir brodée de paillettes d'acier brun ; dans les cheveux un diadème de brillants. M<sup>lle</sup> Lucie Faure était vêtue de satin bleu clair. Les invités traversaient un jardin d'hiver abrité par un immense velum jaune et blanc du plus bel effet, et se rendaient dans la grande salle des Fêtes, construite d'après les plans de M. Carnot, et où il manque encore trois médaillons commandés à M. Dufufe.

C'est l'orchestre de Desgranges qui s'est fait entendre pendant toute la nuit. Selon l'usage, la salle des Souverains avait été réservée au Corps diplomatique. Les invitations avaient été faites avec beaucoup de tact, et parmi les trois mille personnes présentées, il n'y avait que des notabilités du monde de la diplomatie, de la politique, des lettres, des sciences et des arts.

Si M. Henry Rochefort s'était trouvé à Paris, il se serait certainement rendu à l'invitation que le Président de la République avait eu soin de lui faire tenir et qui lui est parvenue à Monte Carlo.

On a remarqué d'ailleurs que toutes les nuances du parti républicain, même les plus accentuées, étaient représentées.

On disait dans les groupes que le Président de la République venait de confier au statuaire Tony Noël, l'exécution de son buste en marbre ; M. Tony Noël est un ancien grand prix de Rome.

Les habitants du Havre, ville d'adoption de M. Félix Faure, étaient venus en assez grand nombre ; ils ont été très satisfaits d'apprendre que M. Félix Faure avait l'intention d'aller, en avril, habiter la résidence d'été qu'il possède sur le boulevard Maritime et d'acheter des terrains pour y faire construire une villa en rapport avec sa nouvelle situation. On croit que M. Félix Faure passera désormais une partie de l'été au Havre et une autre à Fontainebleau.

Par une attention qui a été très remarquée, le matin même du jour où avait lieu ce premier grand bal à l'Elysée, M. Félix Faure était allé visiter deux hôpitaux, l'un civil et l'autre militaire, et il avait adressé des paroles aimables aux malades et au personnel.

×

Les théâtres parisiens se sont mis en frais cette semaine et tous ont essayé de donner des pièces sortant du moule convenu. La Comédie-Française avait demandé une pièce à l'auteur de *Tante Léontine*, M. Boniface. On croyait que les *Petites marques* — tel est le titre de cette comédie en deux actes — serait une tentative hardie et heureuse. La désillusion a été grande quand on s'est trouvé en présence d'un article dialogué de la *Vie Parisienne*, dont le point de départ était la tricherie au jeu par des gens du monde. Malgré les efforts de comédiens habiles comme MM. Coquelin, Leitner, Berr, Laugier, Boucher, Truffier et de jolies actrices comme M<sup>mes</sup> Muller, Du Minil, Bertiny et Ludwig, l'accueil du public a été poli, mais très froid. M. Boniface a sans doute été effrayé par la responsabilité d'un début à la Comédie-Française ; sa verve n'a pas été aussi heureuse que d'habitude ; il a une revanche à prendre et il a assez de talent pour ne pas nous la faire attendre.

A l'Opéra-Comique également, on a fait appel à deux jeunes auteurs, MM. André Leneka et Arthur Bernède et à un jeune compositeur, M. Edmond Missa. Cette fois on a eu raison de faire une place aux jeunes, *Ninon de Lenelos*, épisode lyrique en quatre actes et cinq tableaux, est un triomphe. Les librettistes ont écrit leur livret en prose, en simple prose non rythmée, en prose de comédie, et c'est sur cette prose que M. Missa a écrit une partition exquise de fraîcheur et d'inspiration, où l'emploi des *leitmotives* est fait avec maîtrise. Le public a très bien accepté cette innovation et il n'a pas du tout regretté les rimes parfois

ridicules que se permettent les librettistes dont Scribe est resté le modèle. M. Missa — qu'il nous permette de le lui dire — n'est d'ailleurs pas le premier compositeur français qui ait composé une partition sur de la simple prose. Nous nous rappelons fort bien que le compositeur Cédès aurait voulu qu'on lui fit un livret écrit en style de comédie, et, comme on lui faisait observer que ce n'était pas la règle, nous l'avons entendu chanter, en s'accompagnant au piano, plusieurs scènes du *Bourgeois Gentilhomme*.

L'interprétation de *Ninon de l'Enclos* est digne d'éloge. Elle a révélé une chanteuse dont on parlera, M<sup>lle</sup> Fernande Dubois, qui est une artiste de race, ayant la grâce et le charme et chantant avec le meilleur style.

Il nous reste trop peu de place pour insister longuement sur le changement d'affiche de l'Ambigu et du Nouveau-Théâtre.

A l'Ambigu, on a remplacé provisoirement le drame par la pantomime. On y donne, dans la même soirée, les *Gaîtés de l'Escadron*, spirituelle fantaisie de M. Courteline, et le *Drapeau*, de M. Amic, musique de M. Raoul Pugno, où M<sup>lle</sup> Félicia Mallet a retrouvé un succès égal à celui qu'elle a obtenu dans *l'Enfant Prodigue*. Il y a dans cette dernière pantomime une note d'art supérieure, qui fait grand honneur aux auteurs, aux interprètes et au directeur de l'Ambigu, notre confrère Grisier, qui a eu l'heureuse audace de monter avec un grand soin ces deux pièces mimées, malgré les objections que lui avaient prodiguées ses amis.

Le Nouveau-Théâtre ayant appris qu'une troupe chinoise authentique se trouvait en ce moment à Paris, s'est empressé de l'engager et de commander à M. Michel Carré les paroles, à M. Wormser la musique, d'une pièce en trois actes et cinq tableaux : *le Dragon vert*, qui est une merveille de décors et de mise en scène, et qui montre au public parisien une Chine très vraie et très pittoresque.

DANGEAU.

### Le Trotting du Littoral

Récemment s'est constitué à Nice, pour cette année, et à titre d'essai, un comité qui organisera sur notre littoral de courses au trot dont S. A. I. le duc de Leuchtenberg a bien voulu accepter la présidence d'honneur.

Ces nouveaux concours hippiques se feront sur le champ des courses du Var et sous le patronage du Comité des fêtes, des municipalités de Nice et de Cannes.

A l'appel fait par S. A. I. le duc de Leuchtenberg qui eut l'heureuse initiative de ces courses, le Comité des fêtes de Nice vota aussitôt 15,000 francs.

Le prince Galitzine offrit 2,000 fr. ; M. Portoï, 1,000 fr. ; M. Kousnesoff, 3,000 fr. ; la municipalité de Nice, 8,000 fr. ; M. Gordon Bennett, 15,000 fr. ; la municipalité de Cannes, 500 fr. ; S. A. I. le duc de Leuchtenberg, un objet d'art ; la Société des Bains de Mer de Monaco, 3,000 francs.

Le ministre de l'Agriculture de France, voulant encourager les promoteurs de ces courses au trot et leur donner un témoignage de sympathie leur a accordé le *pari mutuel* sans qu'il leur soit nécessaire pour cette année-ci de se former en Société civile.

Cette nouvelle Société s'est mise aussitôt à l'œuvre en groupant des personnes connues à Nice et en composant son bureau ainsi qu'il suit :

MM. le prince Galitzine, président effectif ; N. Portoï et Nantho, administrateurs ; Amel, administrateur de la Banque de France, secrétaire et trésorier ; Albert Gauthier, secrétaire-adjoint.

Les autres membres du comité sont :

MM. Gordon Bennett, le baron de Bucamp, Guillaumet, vice-président du Trotting-Club de Paris ; le capitaine Anderson, Goujon, Kousnesoff, le comte de Malausséna, maire de Nice ; Gazagnaire, maire de Cannes ; le comte de la Mazelière, le duc de Rivoli.

Le but que poursuivent les promoteurs des courses au trot est d'offrir au public cosmopolite de notre littoral une nouvelle attraction, le concours international de chevaux français, anglais, italiens, russes et américains. Les trotteurs américains qui, par des croisements intelligents et un remarquable dressage, atteignent des vitesses inconnues jusqu'à ces derniers temps, seront certainement l'objet de la curiosité et de l'admiration publiques. Dans l'avenir, la nouvelle société du Trotting du littoral, encouragera spécialement les courses d'intérêt local, tout en s'efforçant d'améliorer les chevaux de notre littoral, tant chez les particuliers que chez les loueurs dont elle primera les plus beaux attelages.



Si ces courses au trot si appréciées et si goûtées à Paris, Londres, Saint-Petersbourg, New-York, Vienne, Milan et Rome, obtiennent à Nice la faveur du public, la Société du Trotting du Littoral se fondera définitivement dans notre ville, et par la suite s'efforcera de varier son programme et d'organiser des fêtes dignes à tous égards de Nice.

En raison de la température clémente de notre climat privilégié, ces utiles et intéressants concours hippiques pourront avoir lieu en hiver sur notre beau littoral et à une époque de l'année où les autres hippodromes ne sont pas encore ouverts.

Si les cités riveraines de la Méditerranée et surtout nos stations hivernales comprennent réellement leurs intérêts, elles favoriseront par tous les moyens les courses de chevaux et en multipliant ces attrayants concours, elles finiront peut-être par décider les grandes écuries de Paris et du Nord à venir hiverner dans nos pays doux et tempérés où la société élégante et les amateurs de chevaux suivent avec le plus vif intérêt ce genre de sport.

En cherchant réellement à améliorer la race chevaline, la nouvelle Société rendra d'importants services à nos contrées peu favorisées sous ce rapport. En encourageant surtout les éleveurs de demi-sang français qui est le cheval du travailleur, du guerrier et celui qui rend le plus de services à l'homme, le Trotting du Littoral dotera d'une nouvelle source de revenus, les contrées du Midi qui s'adonneront à l'élevage lucratif de ces chevaux.

Les amateurs et loueurs de Nice, Monaco, Cannes et Menton doivent donc mettre tout en œuvre pour favoriser et faire réussir ce genre de sport qui est recherché tant par la Société élégante et mondaine que par la généralité du public. Sous peu, le programme général des Courses sera publié; ces fêtes hippiques, de même que toutes celles qui s'organisent sur notre merveilleux littoral doivent avoir le plus d'éclat possible, car elles contribueront à rendre le séjour plus attrayant, répandront la prospérité dans le pays et augmenteront la renommée de nos cités hivernales dont la réputation tend de plus en plus à devenir universelle.

FAITS DIVERS

UN VOLCAN CAPRICIEUX. — Les journaux de l'Aveyron relatent la présence dans les environs de Decazeville d'un très curieux phénomène géologique. Il s'agit d'une sorte de volcan intermittent, un petit Vésuve, qui aurait des lubies. Calme la journée et ne décelant la présence de la lave qui bouillonne dans son sein que par une fumée assez épaisse, il s'allume, le soir venu, tout comme un réverbère de la Compagnie du gaz et brûle avec de terribles grondements intérieurs.

Il dégage une chaleur intense et fait trembler le sol aux alentours. Les animaux domestiques, auxquels il inspire une profonde terreur, refusent d'en approcher; les chevaux se cabrent et s'emballent; les troupeaux s'éloignent en poussant des cris plaintifs, malgré chiens et bergers. Les hommes même n'en approchent qu'avec appréhension, et les bonnes femmes du pays se signent lorsqu'elles en parlent, persuadées que ce sont les flammes de l'enfer qui, pendant la nuit, se manifestent aux hommes pour leur inspirer de salutaires pensées. Et elles menacent leurs marmots d'aller les jeter dans la fournaise, s'ils ne sont pas sages. C'est le volcan-Croquemitaine.

Le petit Vésuve aveyronnais qui, de son vrai nom s'appelle « la montagne du Montet », est élevé de cent cinquante mètres environ. C'est, d'après la légende du pays, un ancien volcan qui jetait autrefois des feux par dix-huit cratères. Eteint depuis plusieurs siècles, il ne se rallume — et toujours pendant la nuit — que dans les hivers de froid très vif. Depuis l'année de la guerre, il n'avait plus donné signe de vie. On conçoit que son réveil subit ait dû causer une vive émotion parmi les populations paisibles et simples des environs de Decazeville.

La *Sucrerie belge* prétend que les bières belges, notamment le célèbre faro, sont fortement falsifiées à l'aide de la saccharine ou sucre chimique allemand. M. J. Wauters, chimiste de la ville de Bruxelles, indique le moyen de mettre en évidence la falsification.

Le procédé réside uniquement dans la différence de densité des bières saccharinées et des bières sucrées à la saccharose, résultant de leur teneur différente en extrait sec.

Si l'on prend, en effet, la densité moyenne des faros préparés à la saccharose, on observe que cette densité, à 15°, est d'environ 1,016 à 1,024, suivant la quantité du sucre employée, tandis que les bières sucrées à la saccharine ont, en général, une densité bien inférieure, pouvant descendre jusqu'à 1,006.

De même, la quantité d'extrait sec à 100°, qui s'élève pour les faros sucrés au sucre, de 55 à 70 grammes par litre, descend, pour les bières saccharinées, jusqu'à 30 et même 25 grammes, lorsque presque tout le sucre employé est remplacé par la saccharine. Il suffit donc de prendre la densité de la bière pour savoir si elle est suspecte; quand cette densité est au-dessous de 1,016 à 15°, il y a lieu de procéder à une analyse tutélaire.

Il serait certainement intéressant de soumettre à la méthode de M. Wauters les liquides douteux qui, sous le nom de bières étrangères, allemandes ou autres, viennent faire concurrence à nos boissons nationales et ravager l'estomac d'une foule de consommateurs bénévoles pleins de crédulité à l'égard des marques de fabrique les plus contestables.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le jeudi vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-quinze, à deux heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire,

De deux villas, ayant jardins, eau et gaz, élevées sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, dénommées :

- L'une, Villa RENÉE,
- L'autre, Villa SUZANNE,

situées l'une à côté de l'autre, à Monte Carlo, boulevard des Moulins, à proximité du Casino, et jouissant d'une vue splendide sur Monaco, le Cap Martin et la mer.

La vente aura lieu en deux lots, sur la mise à prix de 65,000 francs chacun.

L'adjudicataire aura la faculté d'acheter, à dire d'experts, le mobilier garnissant chacune de ces villas.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco.

Etude de M<sup>e</sup> A. BLANC, notaire et défenseur à Monaco

VENTE SUR LICITATION

LES ÉTRANGERS ADMIS

Il sera procédé le neuf mars prochain, jour de samedi, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, séant au palais de Justice, et devant monsieur PLANTIF, juge, audit Tribunal, à cet effet commis.

A la vente sur licitation avec admission d'étrangers, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION :

Une propriété située à Monte Carlo, quartier de la Rousse, d'une contenance de huit cent vingt-neuf mètres carrés vingt-cinq décimètres, sur laquelle se trouve une maisonnette élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et un réservoir, confrontant :

Du nord, à monsieur Verhoeven; du midi, à un chemin et à la villa du Ravin, à monsieur Méchélaère; de l'est, à la même villa du Ravin et à Joseph Aureglia; et de l'ouest, à messieurs Louis et François Barral.

Elle fait partie du numéro 237 de la section E, du plan cadastral de la Principauté de Monaco.

NOMS DES POURSUIVANTS

Cette vente est poursuivie à la requête :

1<sup>o</sup> Dame Eudoxie RAYNAUD, épouse assistée du sieur Julien MÉCHÉLAÈRE, artiste musicien au Casino de Monte Carlo, avec lequel elle demeure à Monte Carlo;

2<sup>o</sup> Dame Blanche RAYNAUD, épouse assistée du sieur Emmanuel MUGETTI, entrepreneur de peinture, avec lequel elle demeure à Monaco;

Et 3<sup>o</sup>, dame Antoinette RAYNAUD, épouse autorisée du sieur Antoine SANGORGES, propriétaire, avec lequel elle demeure aussi à Monaco.

Ayant tous M<sup>e</sup> BLANC pour défenseur.

En présence ou elle dûment appelée de la dame Dévotte RAYNAUD, épouse du sieur Etienne CARAVÉO, demeurant à Monaco.

Ladite vente a été ordonnée par un jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré et signifié, et la date en a été fixée aux jour, lieu et heure sus-indiqués par Ordonnance de monsieur le Président du Tribunal Supérieur, en date du sept février suivant, enregistrée.

Le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles ledit immeuble sera adjugé a été déposé au greffe du Tribunal Supérieur, le cinq février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

MISE A PRIX

Ledit immeuble sera mis en vente en un seul lot, outre les charges, sur la mise à prix de dix mille francs, fixée par monsieur l'Avocat Général, aux termes de l'Ordonnance du sept février sus énoncée, ci : 10,000 fr.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, au greffe du Tribunal Supérieur, et pour tous renseignements à M<sup>e</sup> Blanc, notaire et défenseur.

Fait et rédigé à Monaco, le onze février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

A. BLANC.

Enregistré à Monaco, le onze février mil huit cent quatre-vingt-quinze, folio 88, cases 2 et 3, reçu : un franc.

Signé : BERTONI.

EXTRAIT

Par arrêt en date du vingt et un février mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré,

Le nommé BENOIST Eugène-Constant, fils de Jacques-Mathurin et de Victoire-Marie ROMMETIN, né à Paris, le vingt-sept octobre mil huit cent soixante-quatre, ex-hôtelier à Monaco,

Déclaré coupable de banqueroute frauduleuse, a été condamné en vertu des articles 561, Code de Commerce et 400 du Code Pénal, par contumace, à la peine de cinq années de réclusion et aux frais.

Pour extrait conforme délivré à M. l'Avocat Général. Monaco, le 23 février 1895.

VU AU PARQUET : Le Greffier en Chef :

Le 25 février 1895.

RAYBAUDI.

Pour l'Avocat Général,

Le Substitut :

L. TREPPOZ.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 24 février 1895

DUNKERQUE, vapeur Réaumur, fr., c. Testard,	houille.
NICE, yacht à vap. Eros, fr., c. Dejoie,	passagers.
ID. yacht à vap. Ariès, fr., c. A. de Rothschild,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Fortune, fr., c. Moutte,	sable.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Tante, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Martin,	id.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	id.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Rosine, fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero,	in.

Départs du 18 au 24 février

VINTIMILLE, cutter Folgore, it., c. Sibono,	sur lest.
SAINT-TROPEZ, b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Tante, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Martin,	id.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	id.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Rosine, fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero,	in.

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

MENUISERIE MÉCANIQUE

Victor BOSIO, entrepreneur

MENTON — Promenade du Borrigo — MENTON  
TÉLÉPHONE

Transfert d'atelier avec nouvelle installation d'outillage perfectionné sortant de la Maison Panhard et Levassor de Paris.

Fabrication spéciale de parquets en tous genres en bois de premier choix provenant de la Haute-Hongrie. Spécialité de moulures, escaliers et mains-courantes.

Une étuve à air chaud se trouve dans mes ateliers, ce qui me permet de livrer du travail garanti de tout rétrécissement.

Bonnes références à Menton, Monaco, Beaulieu.

GRAND BAZAR

MAISON MODELE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,  
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS  
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE  
DENTELLES  
OMBRELLS, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

Imprimerie de Monaco — 1895